Nations Unies S/2000/1246



# Conseil de sécurité

Distr. générale
28 décembre 2000
Français
Original: anglais

## Lettre datée du 28 décembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période allant du 23 octobre au 22 novembre 2000 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce rapport à l'attention des membres du Conseil.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

00-81528 (F) 020101 020101

## Annexe à la lettre datée du 28 décembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

## Rapport mensuel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de paix au Kosovo

1. Au cours de la période considérée (23 octobre-22 novembre 2000), le nombre de soldats de la Force de paix au Kosovo (KFOR) déployés sur le terrain s'est élevé à environ 43 000; aucun changement important n'est intervenu en matière de déploiement depuis le rapport précédent.

2. Des élections municipales ont eu lieu dans la province le 28 octobre, et la KFOR a prêté son concours (transports et contrôles de sécurité) dans la région à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et à la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo. Des éléments de la KFOR ont également assisté avec la police de la MINUK à la presque totalité des réunions politiques, y assurant la sécurité, et de ce fait, le scrutin s'est déroulé dans une atmosphère calme et paisible.

### Sécurité

3. La situation au Kosovo est demeurée relativement stable, mais tendue, au cours de la période considérée, qui a vu de nouveaux cas de violences ethniques. Le 9 novembre, quatre membres de la communauté Achkali qui avaient été assassinés ont été découverts à Dosevac (BMN-Nord). Avec d'autres membres de leur famille, ils s'étaient réinstallés dans la région deux jours auparavant, dans le cadre d'un plan de réinstallation soutenu par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le 20 novembre, une maison d'Obilic habitée par des Serbes du Kosovo a essuyé quatre coups de feu. Le même jour, plusieurs jeunes ont été appréhendés à Lipljan (MNB-Centre) alors qu'ils tentaient de mettre le feu à une maison appartenant à un Serbe du Kosovo. Cette maison, la seule maison serbe d'un quartier habité pour l'essentiel par des Albanais du Kosovo, avait déjà été en butte à une autre tentative d'incendie criminel. Le 22 novembre, deux maisons de Serbes du Kosovo ont été détruites par des explosions à Klokot (MNB-Est). À la suite de cet incident, un attroupement de Serbes du Kosovo, fort de 125 personnes environ, s'est formé dans le quartier et a cherché à attaquer les soldats de la KFOR et la police de la MINUK répondant aux attaques.

4. Durant la période considérée, à partir du 8 novembre, les Albanais du Kosovo ont organisé, pour protester contre le maintien d'Albanais dans les prisons serbes, une série de manifestations, pacifiques pour l'essentiel, à Prizren, Pec, Pristina et dans le quartier sud de Mitrovica; ces manifestations ont groupé de 200 à 3 000 personnes. Le 11 novembre, une manifestation à Mitrovica s'est faite violente, la foule lançant des pierres, puis mettant le feu à un véhicule de la KFOR. Après une intervention du commandant de la KFOR (MNB-Nord), la foule s'est dispersée dans le calme. Le 13 novembre, les Albanais du Kosovo ont été nombreux à suivre le mot d'ordre de grève générale pour soutenir les prisonniers, avec des meetings dans plus de 25 agglomérations dans l'ensemble du Kosovo. Les militaires de la KFOR et la police de la MINUK ont surveillé de près ces manifestations.

5. Il y a eu de nouveaux cas de violences politiques et d'intimidation avant et après les élections du 28 octobre. Le 15 novembre, un élu du Conseil municipal de

Pec, membre de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), a été blessé par balle à son domicile par deux hommes masqués. Le 22 novembre, une bombe a fait explosion devant une maison de Pristina appartenant à l'ambassadeur serbe au Comité de coopération avec la MINUK. Trois personnes ont été blessées, dont une est décédée par la suite. Le 23 novembre, M. Xhemajil Mustafa, Conseiller politique proche de M. Rugova et porte-parole de la LDK, a été tué à Pristina par un assassin dont l'identité n'a pas été établie. La KFOR et la MINUK ont convenu par la suite avec les dirigeants de la LDK de renforcer les mesures de protection.

6. Le 23 octobre, 50 membres du groupe dit « Service de sécurité serbe » (SSS) ont attaqué une voiture de la police de la MINUK à Mitrovica (MNB-Nord) et se sont livrés à des voies de fait contre trois officiers de cette police. Les militaires de la KFOR sont intervenus rapidement et aucune blessure n'a été signalée. Le 29 octobre, des militaires de la KFOR (MNB-Nord) ont été attaqués par des Serbes du Kosovo au cours d'une perquisition à Priluzje; deux hommes ont été légèrement blessés. Le 22 novembre, deux bombes ont visé la KFOR, l'une le camp de la KFOR à Pec (MNB-Ouest), l'autre le camp de Zvecan (MNB-Nord). La première n'a pas explosé, et celle de Zvecan n'a pas fait de victimes.

7. Durant la période considérée, les militaires de la KFOR ont continué à découvrir des caches d'armes, de munitions et d'explosifs, et à en confisquer le contenu. Lors d'une série de perquisitions effectuées le 1er novembre dans des maisons à Gracanica, Caglavica et Katun (MNB-Centre), un nombre important d'armes, de munitions, de matériels et de fournitures militaires a été confisqué. Un Serbe du Kosovo a été arrêté lors de cette opération. Le 4 novembre, des perquisitions dans la vallée de Drenica, à Podujevo, Pozamaje, Urosevac, Rudice et Dresnick ont permis de saisir des armes et des munitions. Le 7 novembre, une opération conjointe KFOR/MINUK à proximité de Dac Mala (MNB-Est) a mis au jour dans des grottes proches l'une des caches d'armes les plus importantes qu'on ait jamais découvertes au Kosovo (41 000 cartouches, 172 obus ou grenades de mortier, 392 charges explosives, 47 mines, 75 bouchons-allumeurs de mortier, 381 détonateurs et diverses armes).

8. Les armes saisies continuent d'être détruites dans le cadre du programme de destruction commercial. Entre le 20 octobre et le 19 novembre, la KFOR a détruit 541 armes, parmi lesquelles des fusils, des pistolets, des armes antichar et des armes de défense antiaérienne. Il y a eu jusqu'à présent 5 122 armes détruites en 2000.

**Activités frontalières illégales**

9. Les militaires de la KFOR ont continué d'assurer un contrôle approprié des frontières intérieures et extérieures du Kosovo, ainsi que des points de passage reconnus. Vers la zone de sécurité terrestre, tous les points de passage, sauf deux, dans chacun des secteurs relevant des BMN, demeurent fermés. Le 2 novembre, 24 personnes ont tenté de passer la frontière du Kosovo vers l'Albanie au point de passage de Morina-Sud. La police militaire et les militaires de la MINUK ont appréhendé 17 Albanais du Kosovo. Le 19 novembre, la KFOR a découvert dans une autre grotte proche de Dac Mala (voir plus haut, par. 7) divers explosifs et fournitures pour bombes. On soupçonne qu'ils proviennent de l'autre côté de la frontière et étaient stockés pour être utilisés ou vendus par la suite, mais on n'en a pas encore confirmation .

10. Durant la période considérée, on a enregistré une forte recrudescence des accrochages entre groupes armés d'Albanais de souche et forces de sécurité serbes dans la vallée de Presevo. La KFOR a eu amplement recours à la Commission mixte d'application créée en vertu de l'Accord militarotechnique pour encourager les deux parties à éviter la violence.

### Résolution 1160 (1998) du Conseil de sécurité

11. Bien que les opérations de la KFOR continuent d'aboutir à des saisies d'armes, aucune violation de la résolution 1160 (1998) du Conseil de sécurité n'a été signalée.

### Coopération et respect des directives par les parties

12. Cinq cas de non-respect des directives par des membres du Corps de protection du Kosovo (CPK) ont été signalés entre le 16 octobre et le 15 novembre; il s'agissait essentiellement de détention illégale d'armes et de munitions. La KFOR et la MINUK ont continué à faire pression sur le commandant du CPK pour que les 2 000 membres de la réserve du Corps perdent graduellement leur statut actif après le 11 janvier 2001. Il a été proposé de constituer un groupe de travail sur la réserve composé de hauts responsables de la KFOR, de la MINUK et de l'Organisation internationale pour les migrations, qui serait chargé d'analyser la situation et de définir une série d'options.

13. Le Corps de protection du Kosovo a continué de participer à des projets à caractère humanitaire, 300 membres environ du CPK participant à 31 projets. Plus de 34 500 journées de travail ont été effectuées jusqu'à présent en 2000.

14. L'armée et les forces de sécurité de la République fédérale de Yougoslavie, qui ont continué à respecter en gros les termes de l'Accord militarotechnique, font preuve de coopération dans leurs relations avec la KFOR.

### Coopération avec les organisations internationales

15. La KFOR a continué de fournir quotidiennement dans l'ensemble du Kosovo une assistance aux organisations internationales et non gouvernementales qui le demandent.

16. Le 17 novembre, des éléments de la KFOR ont prêté leur concours à la police de la MINUK lors d'une opération destinée à lutter contre la criminalité organisée à Kosovo Polje.

### Retour des réfugiés et des personnes déplacées

17. Du 1er janvier au 30 septembre 2000, plus de 82 000 réfugiés sont rentrés au Kosovo dans le cadre d'un rapatriement organisé. Les personnes déplacées qui restent en République fédérale de Yougoslavie sont environ 200 000 Serbes du Kosovo et 30 à 40 000 membres d'autres minorités ethniques.

### Perspectives

18. La situation en matière de sécurité dans la province devrait demeurer relativement stable, mais tendue.

---